



Attestation de réussite

N°84589

FORMATION

Effacité énergétique

À la suite d'une participation volontaire à l'épreuve de validation des connaissances d'**Effacité énergétique** et après analyse des résultats de l'évaluation, l'attestation de réussite est délivrée à :

Nom : **AKERA**

Prénom : **KEVIN**

De l'entreprise : AKERA SERVICES

Située à : COURCOURONNES

Dans l'organisme : ECO EFFICACITE CALAIS

Encadré par : VOGT Emmanuel

Note au QCM de validation : **24/30**

Évalué le : 22 novembre 2017



Ce document n'est pas un certificat de qualification mais une des pièces constitutives du dossier de demande de qualification RGE du système concerné. Il ne peut servir de justificatif pour l'obtention d'aides publiques (CITE, CEE, ECO PTZ).
Pour plus d'information : www.ademe.fr